

Horaires des déchèteries

Déchèteries	De 9h à 12h45 et de 14h à 17h45 Jours d'ouverture						
	L	M	M	J	V	S	D
Anet 07 57 49 41 62			■	■	■	■	
Angerville 07 48 11 00 65			■	■	■	■	
Auffargis 07 48 11 00 67	■	■			■	■	
Bonnelles 07 48 10 95 54			■	■	■	■	
Brezolles 07 57 49 41 61	■		■				■
Bû 07 57 49 41 69	■		■		■	■	
Châteaudun 06 48 12 23 85	■	■	■	■	■	■	■
Châteauneuf-en-Thymerais 07 57 49 41 68	■	■	■				
Cloyes-les-Trois-Rivières 06 48 13 18 22				■	■	■	
Dreux 07 48 12 36 10	■	■	■	■	■	■	■
Droue-sur-Drouette 07 48 11 00 71			■	■	■	■	■
Harleville 07 48 11 00 68	■	■			■	■	
Ivry-la-Bataille 07 57 49 41 65	■	■			■	■	

■ Ouvert journée entière ■ Ouvert uniquement le matin

Horaires des déchèteries

Déchèteries	De 9h à 12h45 et de 14h à 17h45 Jours d'ouverture						
	L	M	M	J	V	S	D
Janville-en-Beauce 07 48 11 00 64		■	■			■	■
La Madeleine-de-Nonancourt 07 57 49 41 63		■	■	■			■
Le Boullay-Thierry 07 57 49 41 66			■				■
Les Villages Vovéens 07 48 11 00 66	■	■	■				■
Nogent-le-Roi 07 48 10 95 52	■	■			■	■	■
Ouarville 07 48 11 00 70	■			■			■
Pierres 07 48 10 95 53	■			■	■	■	■
Rambouillet 07 48 11 00 69	■	■	■	■	■	■	■
St-Arnoult-en-Yvelines 07 48 11 00 72	■	■			■	■	■
St-Lubin-des-Joncherets 07 57 49 41 67	■			■	■	■	■
St-Rémy-sur-Avre 07 57 49 41 70		■			■	■	
Saulnières 07 57 49 41 64			Construction d'une nouvelle déchèterie en cours				
Vald'Yerre 06 48 07 72 80			■				■

■ Ouvert journée entière ■ Ouvert uniquement le matin

Fermeture des déchèteries
 Les déchèteries sont fermées les jours fériés (Sauf celles de Rambouillet et de Dreux, qui sont fermées uniquement les 1^{er} mai et 14 juillet).
 Fermeture annuelle du 24 décembre au 1^{er} janvier.

Une seconde vie, grâce aux ressourceries !

Valorisation des objets

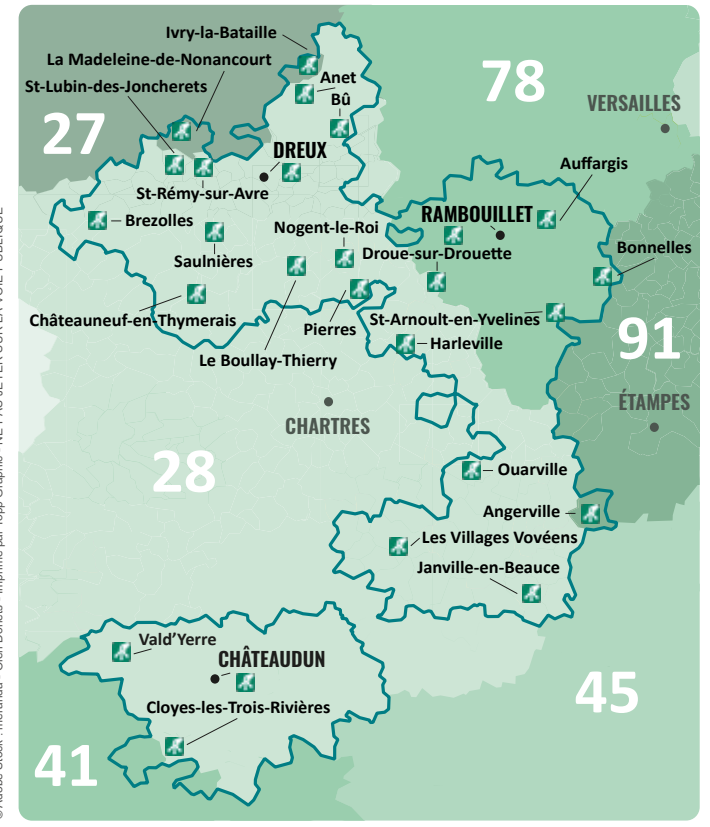
Collecte Sensibilisation Réemploi

Vente à bas prix Réparation

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un **établissement public** chargé de traiter et de valoriser les déchets ménagers collectés en porte-à-porte ou que vous déposez dans une de nos **26 déchèteries**.

Nous réunissons **218 communes** et desservons une population de **309 550 habitants**. Administré par un comité de **41 élus locaux**, Sitreva est présidé par Stéphane Lemoine.



■ Déchèteries — Périmètre de Sitreva

SITREVA

19 rue Gustave Eiffel
 78120 Rambouillet
 Tél : 01 34 57 12 20
 passdecheterie@sitreva.fr

sitreva.fr

SITREVA
 Service public du recyclage

LE TRI EN DÉCHÈTERIE



Particuliers

Comment ça marche ?

- Vous bénéficiez de 50 points gratuits par an.
- À chaque passage, vos points sont décomptés selon le moyen de transport de vos déchets.
- Suivez votre solde de points depuis votre espace usager sur sitreva.fr.

Connaitre la valeur de mon apport



Moyen de transport des déchets	Points
Voiture de tourisme <i>Rubrique J1 de votre carte grise = VP avec sièges arrières</i>	1 Pt
Petit utilitaire <i>Rubrique J1 de votre carte grise = VP sans sièges arrières</i>	3 Pts
Grand utilitaire <i>Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t</i>	6 Pts
Petit camion <i>Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t</i>	10 Pts
Petite remorque <i>Simple essieu</i>	1 Pt
Grande remorque <i>Double essieu</i>	3 Pts
Autre moyen	1 Pt

Quels sont les déchets admis ?

Tous les déchets admis dans nos déchèteries n'ont pas la même recyclabilité : vous pouvez visualiser celle-ci grâce au **Tri-score** associé à chaque type de déchet, et ainsi mesurer l'impact environnemental de vos apports. Attention, la liste des déchets admis varie d'une déchèterie à une autre en fonction de sa capacité.



Déchets dont le recyclage est totalement financé par une éco-contribution.

- AMPOULES ET NEONS**: Les composants sont dépollués et recyclés (verre, métaux, poudres fluorescentes). Les produits dangereux sont neutralisés.
- APPARELS ELECTRIQUES**: Les DEEE sont triés par catégorie et démantelés afin de recycler les divers matériaux qui les composent.
- BATTERIES**: Les différents matériaux sont démantelés. Le plomb, le fer sont fondus et réutilisés. Le plastique est valorisé en énergie.
- CAPSULES DE CAFÉ**: Le marc de café est séparé de l'aluminium. L'un va servir de compost, l'autre servira à fabriquer de nouvelles capsules.
- CARTONS**: Ils sont recyclés en pâte à papier pour la fabrication de nouveaux cartons.
- CARTOUCHES D'ENCRE**: Une partie est remise en état afin d'être réutilisée, la seconde sera valorisée énergétiquement.
- DASRI**: Les déchets d'activités de soins à risques infectieux sont envoyés dans un centre de valorisation énergétique.
- MOBILIER**: Le mobilier est trié, démantelé et les différents matériaux sont recyclés.



Les huiles végétales sont traitées pour produire du biocarburant.



Ils sont triés, broyés et transformés en nouvelle matière pour les aciéries et les fonderies.



Les métaux des piles sont récupérés et réutilisés dans des industries.



Elles sont traitées dans des unités spécialisées pour le recyclage des sels d'argent et du plastique qui les composent.



Ils sont triés puis donnés, revendus, recyclés en chiffons ou en isolant thermique.



Autres déchets recyclables, sans sur-tri.



Il est broyé et valorisé soit en bois de chauffage, soit en matière première pour la fabrication de panneaux de particules.



Ils sont concassés pour être réutilisés comme matériaux de remblai.



Ils sont valorisés en compostage, pour une utilisation en agriculture.



Autres déchets recyclables, après sur-tri.



Les gravats en mélange sont triés. Une partie est utilisée comme matériaux de remblai, et une autre est envoyée dans des centres de stockages.



Autres déchets recyclables, à fort impact environnemental.



Ils sont parfois réutilisés, mais le plus souvent, ils sont démantelés afin de recycler les différents matériaux.



Les huiles de vidange sont recyclées en huile minérale.



Ils sont traités dans des unités appropriées afin de les dépolluer et de les valoriser.



Les pneus sont rechapés (15%) ou recyclés et valorisés (85%) en combustible de substitution, en produits destinés aux travaux publics ou en caoutchouc recyclé.



Déchets non recyclables et/ou non triables.



Une partie est valorisée au centre de valorisation énergétique. L'autre est envoyée à l'installation de stockage de déchets non dangereux.

Le Pass'déchèterie

C'est la carte d'accès unique à toutes nos déchèteries. Pour l'obtenir :



1. Rendez-vous sur sitreva.fr, puis sur « Créer mon compte » situé en haut de la page.
2. Cliquez sur « Je n'ai pas de carte », indiquez que vous êtes un particulier et remplissez le formulaire.
3. Vous recevrez par mail un code provisoire qui vous permettra de récupérer votre carte en déchèterie.

Quels sont les déchets non-admis ?

- AMIANTE / CIMENT**: Produits acceptés par des entreprises spécialisées dans le traitement des produits contenant de l'amiante.
- BOUTEILLES DE GAZ**: Les revendeurs ont l'obligation de reprendre vos anciennes bouteilles.
- EXPLOSIF**: Ils sont traités dans des unités appropriées afin d'être valorisés. Ils peuvent être déposés en gendarmerie.
- MÉDICAMENTS**: Seules les pharmacies reprennent les médicaments.
- ORDURES MÉNAGÈRES**: Elles sont collectées dans vos poubelles en porte-à-porte.